



Extrait du Registre des Délibérations DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mercredi 4 février 2015 à 20 heures

Le Conseil Municipal, convoqué par courrier en date du 27 janvier 2015, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Michaël QUERNEZ, Maire.

Etaients présents :

Danièle Kha, Patrick Tanguy, Cécile Peltier, Michel Forget, Marie-Madeleine Bergot, Pascale Douineau, Eric Alagon, Nadine Constantino, Daniel Le Bras, Gildas Le Bozec, Manuel Pottier, Géraldine Chéreau, Isabelle Baltus, Gérard Jambou, Stéphanie Mingant, Christophe Couic, Géraldine Guet, Jean-Pierre Moing, Yvette Metzger, Patrick Vaineau, Cindy Le Hen, Bernard Nedellec, Carole Anache, Erwan Balanant, Alain Kerhervé, Françoise Cordroc'h, Yvette Bouguen, Serge Nilly

Pouvoirs :

David le Doussal a donné pouvoir à Gérard Jambou
Pierrick Le Guirrinec a donné pouvoir à Eric Alagon
Martine Brézac a donné pouvoir à Erwan Balanant
Stéphane Guillevin a donné pouvoir à Serge Nilly

Nombre de conseillers présents ou représentés : 33

Secrétaire de séance : Carole Anache

Accusé de réception
3. Aménagement d'un terrain de football synthétique et de deux vestiaires à Kerbertrand : plan de financement prévisionnel

Réception par le préfet : 10/02/2015

Publication : 12/02/2015

Exposé :

Pour l'autorité compétente de l'Etat

La ville de QUIMPERLE va réaliser un terrain de football synthétique avec un revêtement adapté à une pratique toute l'année, à la place du terrain existant du stade principal Jean Charrier. Cet aménagement sera complété par la création de deux vestiaires afin de permettre un meilleur accueil du public.

Le coût prévisionnel de cette opération est estimé à 626 000 € HT.

La Ville de Quimperlé a sollicité l'aide financière de l'Etat, du Conseil Régional, du Conseil Général, de la Fédération Française de Football.

Proposition :

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver le plan de financement prévisionnel de cette opération :

DEPENSES	HT	RECETTES	TAUX	
Travaux et études				
Terrain	526 000,00	DETR 2015	20% du coût d'opération	125 200,00
Vestiaires	100 000,00	Conseil Régional	15,97% du coût d'opération	100 000,00
		Conseil Général	10% s/terrain	52 600,00
		Fédération Française de Football	20% s/ vestiaires	20 000,00
		Fédération Française de Football	19% s/terrain	100 000,00
		Autofinancement	36,45%	228 200,00
TOTAL	626 000,00			626 000,00

Avis favorable de la commission des sports du 28 janvier 2015

Avis favorable de la commission des finances et de l'évaluation des politiques publiques du 28 janvier 2015

Décision : après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve le plan de financement prévisionnel à l'unanimité.

Pour expédition conforme
Le MAIRE,
Michaël QUERNEZ